

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

CLARMARIN® 500-EU-fr

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro d'autorisation: 1-3

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0028964-0006

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	7
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	8
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	8
2.2. Type(s) de formulation	8
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	9
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	11
4.1. Description de l'utilisation	11
4.2. Description de l'utilisation	12
4.3. Description de l'utilisation	14
4.4. Description de l'utilisation	15
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	18
5.1. Consignes d'utilisation	18
5.2. Mesures de gestion des risques	18
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	18
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	18
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	18
6. AUTRES INFORMATIONS	20

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	CLARMARIN® 500 Wapo 50 Biozid Desbest ROTIE-Clean Systematic Systemclean Wapo 50 INO PEROX 50 Mirasan Perox Brennspec HP 50 Waperox 50 INTERCLEAN® TW DES-H 50 Sanivet TM AQUA OXINEUTRO Vet-Ox
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Evonik Operations GmbH
	Adresse	Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen Allemagne
Numéro de l'autorisation		1-3
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		EU-0028964-0006
Date de l'autorisation		08/11/2023
Date d'expiration de l'autorisation		31/10/2033

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Evonik Antwerpen NV
Adresse du fabricant	Tijlmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Antwerpen NV
	Tijlmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique

Nom du fabricant	Evonik Operations GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Operations GmbH
	Untere Kanalstr. 3 79618 Rheinfelden Allemagne

Nom du fabricant	Evonik Peroxid GmbH
Adresse du fabricant	Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxid GmbH
	Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche

Nom du fabricant	Evonik Peroxide Netherlands BV
Adresse du fabricant	Hettenheuvelweg 37 /39 1101 BM Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Netherlands BV Oosterhorn 14 9936 HD Farmsum Pays-Bas

Nom du fabricant	Brenntag Schweizerhall AG
Adresse du fabricant	Elsässerstrasse 231 4013 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Schweizerhall AG Route Industrielle 10 1580 Avenches Suisse Brenntag Schweizerhall AG C/O Infrapark , Baselland, Rothausstrasse 61 4132 Muttenz Suisse

Nom du fabricant	Brenntag Nordic A/S
Adresse du fabricant	Borupvang 5B DK-2750 Ballerup Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Nordic A/S Strandgade 35 7100 Vejle Danemark

Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Messeallee 11 45131 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag GmbH Am Röhrenwerk 46 47259 Duisburg Allemagne Brenntag GmbH Boschstraße 3 08371 Glauchau Allemagne Brenntag GmbH Hannoversche Str. 40 21079 Hamburg Allemagne Brenntag GmbH Dieselstraße 5 74076 Heilbron Allemagne Brenntag GmbH Merkurstraße 47 67663 Kaiserslautern Allemagne Brenntag GmbH Am Fieseler Werk 9 34253 Lohfelden Allemagne

Nom du fabricant	Brenntag CEE GmbH
Adresse du fabricant	Linke Wienzeile 152 1060 Wien Autriche

Emplacement des sites de fabrication	<p>Brenntag CEE GmbH Bahnstraße 13 2353 Guntramsdorf Autriche</p> <p>Brenntag CEE GmbH Fabrikstraße 4-6 8111 Judendorf Autriche</p> <p>Brenntag CEE GmbH Rubensstraße 48 4050 Traun Autriche</p>
--------------------------------------	---

Nom du fabricant	Brenntag Slovakia s. r. o.
Adresse du fabricant	Glejovka 902 03 Pezinok Slovaquie
Emplacement des sites de fabrication	<p>Brenntag Slovakia s. r. o. Glejovka 15 902 03 Pezinok Slovaquie</p> <p>Brenntag Slovakia s. r. o. Príboj 558 976 13 Slovenská Ľupča Slovaquie</p> <p>Brenntag Slovakia s. r. o. Južná Trieda 72 042 85 Košice Slovaquie</p>

Nom du fabricant	Brenntag S.p.A.
Adresse du fabricant	Via Cusago, 150/4 20153 Milano Italie
Emplacement des sites de fabrication	<p>Brenntag S.p.A. Via San Carlo Borromeo 24040 Levate Italie</p> <p>Brenntag S.p.A. Via Galliera 6/2 40010 Bentivoglio Italie</p> <p>Brenntag S.p.A. Via del Cimitero 6 80030 Castello di Cisterna Italie</p> <p>Brenntag S.p.A. Strada Provinciale di Bonifica 34-36 65010 Villanova di Cepagatti Italie</p> <p>Brenntag S.p.A. Via Provinciale per Bitetto 70027 Palo del Colle Italie</p> <p>Brenntag S.p.A. Via Paduni 03012 Anagni Italie</p>

Nom du fabricant	Brenntag Polska Sp. z o.o.
Adresse du fabricant	Józefa Bema 21 47-224 Kędzierzyn-Koźle Pologne
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Polska Sp. z o.o.

	Józefa Bema 21 47-224 Kędzierzyn-Koźle Pologne Brenntag Polska Sp. z o.o. Kwasowa 5 95-100 Zgierz Pologne Brenntag Polska Sp. z o.o. Przemysłowa 2 62-080 Jankowice Pologne Brenntag Polska Sp. z o.o. Towarowa 9 05-530 Góra Kalwaria Pologne
--	--

Nom du fabricant	Brenntag Lietuva UAB
Adresse du fabricant	Palemono g. 171D 52107 Kaunas Lituanie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Lietuva UAB Palemono g. 171D 52107 Kaunas Lituanie

Nom du fabricant	Brenntag Hungária Kft.
Adresse du fabricant	Bányalég u. 45 1225 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Hungária Kft. Bányalég u. 45 1225 Budapest Hongrie

Nom du fabricant	S.C. Brenntag S.R.L.
Adresse du fabricant	Garii Street 1 077040 Chiajna Roumanie
Emplacement des sites de fabrication	S.C. Brenntag S.R.L. Garii Street 1 077040 Chiajna Roumanie

Nom du fabricant	Brenntag Hrvatska d.o.o.
Adresse du fabricant	Radnička cesta 173p 10000 Zagreb Croatie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Hrvatska d.o.o. Radnička cesta 173p 10000 Zagreb Croatie

Nom du fabricant	Brenntag Bulgaria EOOD
Adresse du fabricant	j.k. Drujba 2, ul. Obikolna 21, et. 1 1582 Sofia Bulgarie
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag Bulgaria EOOD j.k. Drujba 2, ul. Obikolna 21, et. 1 1582 Sofia Bulgarie

Nom du fabricant	OQEMA S.P.A.
Adresse du fabricant	Via Roggia Bartolomea 7 20090 Assago Italie
Emplacement des sites de fabrication	OQEMA S.P.A.

	VIA TORTONA 73 27055 Rivanazzano Italie
--	---

Nom du fabricant	Evonik Peroxide Spain, S.L.U.
Adresse du fabricant	C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Spain, S.L.U. C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Antwerpen NV
Adresse du fabricant	Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Antwerpen NV Tijsmanstunnel West 2040 Antwerpen Belgique

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Operations GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Operations GmbH Untere Kanalstr. 3 79618 Rheinfelden Allemagne

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxid GmbH
Adresse du fabricant	Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxid GmbH Industriestraße 1 9721 Weißenstein Autriche

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxide Netherlands BV
Adresse du fabricant	Hettenheuvelweg 37 /39 1101 BM Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Netherlands BV Oosterhorn 14 9936 HD Farmsum Pays-Bas

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Peroxide Spain, S.L.U.
Adresse du fabricant	C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Evonik Peroxide Spain, S.L.U. C/ Afueras s/n. 50784 La Zaida Espagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		substance active	7722-84-1	231-765-0	49,9

2.2. Type(s) de formulation

SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H315: Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H272: Peut aggraver un incendie; comburant.</p>
Conseils de prudence	<p>P261: Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>P264: Se laver hands soigneusement après manipulation.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection pour les yeux / protection pour le visage..</p> <p>P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise.</p> <p>P330: Rincer la bouche.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau / savon.</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P312: Appeler CENTRE ANTI-POISON / médecin en cas de malaise.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTI-POISON / médecin.</p> <p>P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.</p> <p>P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p>

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu dans conformément aux exigences locales..

P501: Éliminer le récipient dans conformément aux exigences locales..

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser eau pour l'extinction.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Décontamination du linge dans les machines à laver fermées par dosage

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Levures Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Virus Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Décontamination du linge dans les machines à laver.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Remplissage (Dosage) Description détaillée: Le produit est automatiquement dosé dans la machine à laver lors du processus de lavage (lavage principal).
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,019 à 0,029% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): Les produits biocides sont dilués en conséquence afin d'obtenir une concentration à l'usage de l'ordre de 0,019 à 0,029% (p/p). Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: concentration de 0,5 ml ou 0,75 ml, ajoutez jusqu'à 1 litre d'eau pour obtenir une concentration de 0,019% (p/p) ou 0,029% (p/p). Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Bactéries, levures, champignons: Concentration à l'utilisation: 0,019 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène dans la solution de lavage Agent tampon alcalin: 0,6 ml/l BEIPUR ANP. Temps de pose: 10 minutes. Température: 70°C Virus: Concentration à l'utilisation: 0,029 % (p/p) de peroxyde d'hydrogène dans la solution de lavage Agent tampon alcalin: 0,6 ml/l BEIPUR ANP Temps de pose: 10 minutes Température: 80°C Vêtements: ratio de liquide = 1,4
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres

Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1000 litres ISO Tank PEHD 20 m ³
--

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit et le agent tampon alcalin sont automatiquement dosés dans la machine à laver lors du processus de lavage. Le dosage des deux composants est réalisé via deux tubes et stations de dosage séparés. Le produit et le agent tampon alcalin ne doivent pas être mélangés avant le dosage dans la machine à laver. Intervalle de traitement - quotidiennement / si nécessaire (0,5 heures/ jour).

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Décontamination des systèmes de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Levures Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur

	Nettoyage et décontamination des installations de distribution et de stockage d'eau potable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces intérieures des systèmes fermés par NEP
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): Pour la décontamination des bactéries et levures, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1000 litres ISO Tank PEHD 20 m ³

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

NEP (Nettoyage en place): Nettoyez avant décontamination (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un pré-rinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Faites circuler le produit dilué dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. Après avoir laisser poser durant 3 heures, rincez les conduites et les réservoirs à l'eau avant de les remplir avec de l'eau potable. Pour la décontamination des bactéries, levures et champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Lisez les instructions écrites sur l'étiquette.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Décontamination des surfaces dures non-poreuses et des équipements par immersion

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Levures Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Équipement dans les industries agroalimentaires, cuisines de restauration à grande échelle et cantines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: immersion Description détaillée: Immersion manuelle des équipements dans des baignoires ouvertes. Immersion automatisée des équipements dans des baignoires fermées.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit au 738 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 60 minutes Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1000 litres

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Pour la décontamination des bactéries et des champignons, le produit doit être dilué à 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 200 ml de produit à 738 ml d'eau pour obtenir une dilution de 8,1% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Immersion: Les équipements pour les industries agroalimentaires doivent être décontaminés par immersion. Pré-nettoyez l'équipement. La solution de décontamination doit être diluée dans des cuves (versez ou pompez le produit dans des cuves). L'équipement à décontaminer doit être placé manuellement ou automatiquement dans ces cuves (bains ouverts ou fermés) et doit être enlevé après un temps de contact supérieur à 60 minutes. Une fois que la procédure de décontamination est finie, rincez l'équipement à l'eau. La solution de désinfection dans le bain d'immersion / de trempage doit être remplacée après chaque cycle de décontamination.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: extraction locale (50%) et bon niveau de ventilation générale (3 ACH). Le bain d'immersion doit être placé dans une pièce séparée. Uniquement pour une utilisation dans des zones qui ne sont pas accessibles au grand public. Les utilisateurs professionnels sans PSA et RPE (APF=10) ne sont pas autorisés à entrer dans la salle de désinfection. Gardez le bain fermé pendant la désinfection, ouvert uniquement pour le chargement et le déchargement.

Suivez les instructions sur l'étiquette.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Décontamination des surfaces par nettoyage en place (NEP)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: autre: -

	Nom commun: autre: Levures Stade de développement: autre: - Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur La décontamination des surfaces internes en contact avec la nourriture de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs dans l'industrie agroalimentaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: NEP (Nettoyage en place) Description détaillée: Décontamination des surfaces internes des systèmes fermés par Nettoyage en place (NEP)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, en cas d'utilisation d'un produit de concentration 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit au 819 ml d'eau. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence. Nombre et fréquence des applications: Temps de pose: au moins 3 heures Fréquence: Quotidienne / si nécessaire Température: température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PEHD 1, 5 litres Jerrican PEHD 10, 20, 30, 60 litres Fût PEHD 200 litres Conteneur PEHD 1000 litres ISO Tank PEHD 20 m ³

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Nettoyez avant décontamination. (Enlevez tous les dépôts ou souillures avec un pré-rinçage ou pré-raclage, et, lorsque nécessaire, avec un traitement de pré-trempage). Les surfaces internes de la tuyauterie et des systèmes de réservoirs doivent être décontaminées grâce à un procédé de NEP. Pour la décontamination des bactéries, des levures et des champignons, le produit doit être dilué à 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Par exemple, pour un produit contenant 35% (p/p) de peroxyde d'hydrogène: ajoutez 114 ml de produit à 819 ml d'eau pour obtenir une dilution de 4,7% (p/p) de peroxyde d'hydrogène. Pour les produits aux concentrations différentes en peroxyde d'hydrogène, les valeurs doivent être ajustées en conséquence.

Le processus est réalisé en faisant circuler la solution de décontamination dans le système dans des conditions d'augmentation de la turbulence et de la vitesse d'écoulement. L'application est automatisée et constitue un processus fermé. Après un temps de pose de 3 heures, la tuyauterie et les réservoirs doivent être rincés à l'eau également dans des conditions de système fermé.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Portez des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 16321 ou équivalent / écran facial, des vêtements de protection chimiquement résistants au produit biocide, des gants résistants aux produits chimiques classifiés par la norme européenne EN 374 ou équivalent et un EPR (FPC = 10) pendant le mélange et le chargement. Les gants et la combinaison doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Voir le paragraphe 6 pour les titres complets des normes EN.

Cette disposition est sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'UE dans la zone de santé et de sécurité au travail. Voir le paragraphe 6 pour la référence complète à la directive du Conseil 98/24/CE.

RMM techniques: ventilation par aspiration locale et bon niveau de ventilation générale (3 RAH). Veuillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Il n'existe pas d'instructions spécifiques de premiers secours ou de mesures d'urgence pour protéger l'environnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant une élimination sûre et du produit et de son conditionnement. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Il n'existe pas d'instructions spécifiques concernant le stockage et les durées de conservation du produit en conditions normales de stockage. Veuillez vous référer aux instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Veillez vous référer aux instructions spécifiques de chaque usage.

5.2. Mesures de gestion des risques

Veillez vous référer aux mesures d'atténuation des risques spécifiques de chaque usage.

Veillez lire les instructions inscrites sur l'étiquette.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consignes de premiers secours

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donnez quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale. Information au personnel de santé/ médecin: Initier des mesures de maintien de la vie si nécessaire, puis appeler un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Par la suite, enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Passez à l'air frais et restez au repos dans une position confortable pour respirer.

S'il y a des symptômes: Appelez le 112/ambulance pour obtenir de l'aide médicale.

S'il n'y a pas de symptômes: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement important : Recueillir le produit dans des contenants appropriés (en plastique par exemple) à l'aide d'un équipement correct (comme une pompe à liquides) en vue de son élimination. Ne reversez jamais le produit déversé dans son contenant d'origine pour le réutiliser. Gardez-le loin de toutes substances inflammables et incompatibles. Rincez les résidus abondamment à l'eau. Éliminez la matière absorbée conformément aux règles environnementales en vigueur.

Petit déversement : Diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer ou absorber avec un matériau liant un liquide (p. ex. terre de diatomées ou liant universel). Ramasser mécaniquement et collecter dans des récipients appropriés. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées. Emballez et étiquetez les déchets comme le produit. Ne détachez pas l'étiquette des contenants de livraison avant l'élimination.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit non utilisé et son conditionnement conformément à la réglementation locale. Les produits usagés peuvent être évacués dans les égouts municipaux en fonction des exigences locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conseil sur la protection contre le feu et les explosions:

Conservez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur.

Conservez le produit à l'abri de toute source d'inflammation - Ne fumez pas à proximité.

Conservez le produit à l'abri de toute substance inflammable.

Conservez le produit à l'abri de toute substance incompatible.

Stockage:

Exigence de température durant le stockage : 40°C maximum et à protéger contre le gel.

À stocker dans un endroit propre, sec et bien ventilé.

Transportez et stockez le contenant en position verticale vers le haut uniquement.

Veillez toujours bien fermer le contenant après avoir utilisé du produit.

Évitez toute fuite ou résidu de produit sur les contenants.

Conseils sur le stockage commun:

À ne pas stocker avec des alcalis, réducteurs, sels métalliques (risque de décomposition).

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

À ne pas stocker avec des solvants organiques (risque d'explosion).

Durée de conservation:

24 mois

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les titres complets des normes EN référencées dans les paragraphes « Mesures d'atténuation propres à l'usage » sont:

EN 16321 – Protection oculaire et faciale pour les utilisateurs professionnels

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

La directive du Conseil référencée dans les paragraphes « Mesures d'atténuation propres à l'usage » : directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive individuelle au sens de l'article 16(1) de la directive 89/391/CEE) (OJ L 131, 5/5/1998, p.11).